



## Conseil communal

### Séance du 16 décembre 2019

#### **FINANCES - Budget communal de MORLANWELZ pour l'Exercice 2020 - Dotation de MORLANWELZ à la Zone de Secours HAINAUT Centre - Examen - Décision.**

Référence : CC/19/12/6

Présences : M. Christian MOUREAU, Bourgmestre-Président, Mme Josée INCANNELA, MM. Jean-Charles DENEUFBOURG, ~~Gérard MATTIA~~, Giorgio FACCO, François DEVILLERS, Échevins, Mme Géraldine CANTIGNEAUX, Présidente du CPAS, MM. Marceau MAIRESSE, Philippe BUSQUIN, Mme Carine MATYSIAK, MM. Nebih ALEV, Jean-Marie HOFF, Frédéric SCHEIRELINCK, Alexandre MPASINAS, Salvatore CHIAVETTA, Mustapha ABDELOUAHAD, Logan CHEVALIER, Thierry BONNECHÈRE, ~~Melle Ines TASCA~~, MM. Emmanuel DEPERSENAIRE, Laurent LEURQUIN, Mmes Isabelle COPIENNE, Muriel DEPPE, Céline LAMBOTTE, ~~M. Michel KOWARIK~~, Conseillers communaux et M. Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur Général.

#### **Le Conseil communal, en séance publique.**

Vu la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile, article 68 relatif à la dotation communale à la Zone de Secours ;

Vu les Circulaires Budgétaires 2020 de Mme la Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives Valérie DE BUE du 17 mai 2019 et plus particulièrement celle relative à l'élaboration des budgets des Communes de la Région Wallonne (R.W.) et sa partie IV., 3.4. traitant du Service Ordinaire - Dépenses - Zones de Secours ;

Vu la Décision du Conseil communal de MORLANWELZ du 17 décembre 2014 prenant acte du passage en Zone de Secours HAINAUT Centre au 1er janvier 2015 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (C.D.L.D.) et son article L1122-30 impliquant que le Conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal ;

Attendu que l'assentiment à la Zone de Secours HAINAUT Centre relève de l'intérêt communal ;

Considérant que le Conseil de la Zone de Secours HAINAUT Centre en date du 06 novembre 2019 a décidé de fixer les dotations communales à la Zone de Secours HAINAUT Centre pour l'année 2020 ;

Considérant qu'il n'y a pas de raison de s'opposer à la décision du Conseil Zonal ;

Attendu l'avis favorable de la Directrice Financière faisant fonction (DFff) de MORLANWELZ remis en date du 05 décembre 2019 ;

Attendu que la documentation relative à l'objet ci-dessus a été mise à la disposition des Conseillers communaux de MORLANWELZ dans le dossier du Conseil communal de MORLANWELZ, disponible dans le bureau du Secrétariat du Conseil communal de la Commune de MORLANWELZ ;

Considérant dès lors que le Conseil communal de MORLANWELZ a pu prendre connaissance des documents relatifs à l'objet ;

Après en avoir délibéré en séance publique ;

#### **DÉCIDE**

##### **À l'unanimité :**

Article 1er. - De marquer son accord sur le montant de **942.274,28 euros** approuvé par le Conseil Zonal du 06 novembre 2019.

Article 2. - De transmettre la présente Délibération à la Direction Générale de la Zone de Secours HAINAUT Centre qui se chargera ensuite de la communiquer à M. le Gouverneur de la Province de HAINAUT.

En séance, le 16 décembre 2019  
PAR LE CONSEIL COMMUNAL :

Le Directeur Général,  
Jean-Louis LAMBRECHTS

Le Président,  
Christian MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :  
*Le 7 février 2020,*

Le Directeur Général,  
Jean-Louis LAMBRECHTS

Le Bourgmestre,  
Christian MOUREAU